Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212901904-20260309-052026-DE

N° 05/2026 Commune de PLOUGONVELIN

CONSEIL MUNICIPAL EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS	**Séance du 09 mars 2026** **OBJET : ADHESION AU CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES DU FINISTERE**
DATE DE CONVOCATION : Le 03 mars 2026 **DATE D'AFFICHAGE** : Le 03 mars 2026 **NOMBRE DE CONSEILLERS** : - En exercice : 27 - Présents : 25 - Votants : 27	L'an deux mille vingt-six, le 09 mars, à 19h00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace Kéraudy, sous la présidence de M. Bertrand AUDREN, Maire. Étaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de : M GUEGUEN qui a donné procuration à M AUDREN Mme POIRSON qui a donné procuration à M LE DREFF Mme KUHN a été nommée secrétaire de séance

Le CIDFF du Finistère est une association loi 1901 qui exerce une mission d'intérêt général confiée par l'État dont l'objectif est de :
Favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes
Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes
Lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

Il est membre du réseau national des CIDFF, 1er réseau national pour l'accès au droit des femmes en France, titulaire d'un agrément quinquennal par l'État pour exercer leur mission d'intérêt général, à l'aide de :
98 centres en France métropolitaine et Outre-Mer,
1 300 professionnel·les au sein d'équipes pluridisciplinaires informent, orientent et accompagnent les femmes,
2 300 permanences implantées en milieu rural, urbain et en zones sensibles, au sein de Maisons de la Justice et du Droit, de mairies, de Centres Communaux d'Action Sociale, de Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale ainsi que dans certains services de police et de gendarmerie.

A Plougonvelin, le CIDFF a été le partenaire de la commune pour l'organisation d'une soirée débat sur les violences intra-familiales qui a rencontré un grand succès auprès du public. Cette adhésion va permettre de poursuivre les collaborations en faveur des droits des femmes et atteste de l'attention portée par la commune à la promotion de l'égalité femmes hommes.

L'adhésion s'élève à 30€.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver l'adhésion de la commune au CIDFF 29.

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212901904-20260309-052026-DE

Délibération rendue exécutoire compte tenu de sa publication le
et de sa transmission au représentant de l'État le
Le Maire, Bertrand AUDREN

Fait et délibéré à PLOUGONVELIN,
le 09 mars 2026
Le Maire, Bertrand AUDREN

